

# Analyse des chiffres CNRS sur les flux entrées sorties entre 2007 et 2018

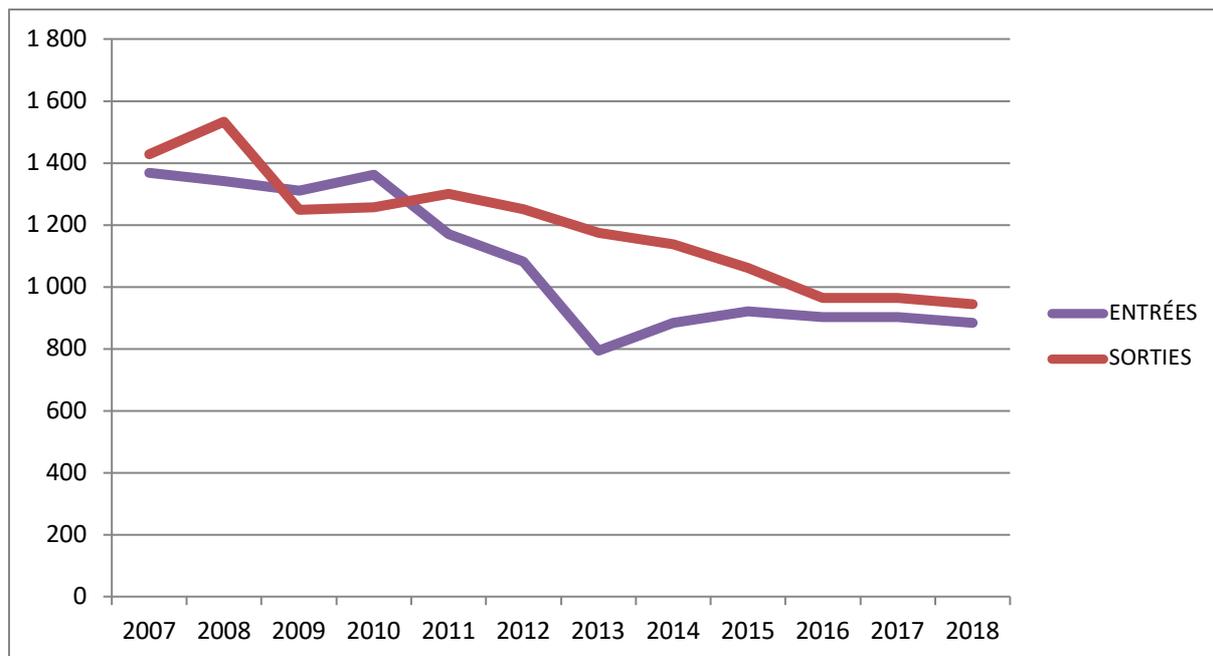
---

Le but initial de ce document était de faire une analyse du discours officiel du CNRS des années 2010-2015 qui affirmait que « *les départs à la retraite sont remplacés* ». Le travail est poursuivi depuis. Entre 2016 et 2018 le discours officiel était « *on fait mieux que remplacer les départs à la retraite* » et on a même entendu que pour 2017 que le CNRS « *fera mieux que remplacer les départs, tout départs confondus* ». En 2018 le nouveau Président Antoine Petit, réaffirme que « *les départs à la retraite sont remplacés en moyenne sur 5 ans* », mais reconnaît cependant que cela signifie une perte d'emploi, qu'il dit être de l'ordre de 80 postes par an en moyenne. En novembre 2019 la prévision du CNRS est qu'il y aura en 2020 plus de recrutements de chercheurs que départs, tous départs confondus. Cette prévision ne concerne pas les IT.

Les données utilisées sont issues du bilan social et parité du CNRS (tableau T15 dans le bilan social de 2013 réactualisé avec les PDF diffusés depuis).

## Perte globale d'emplois

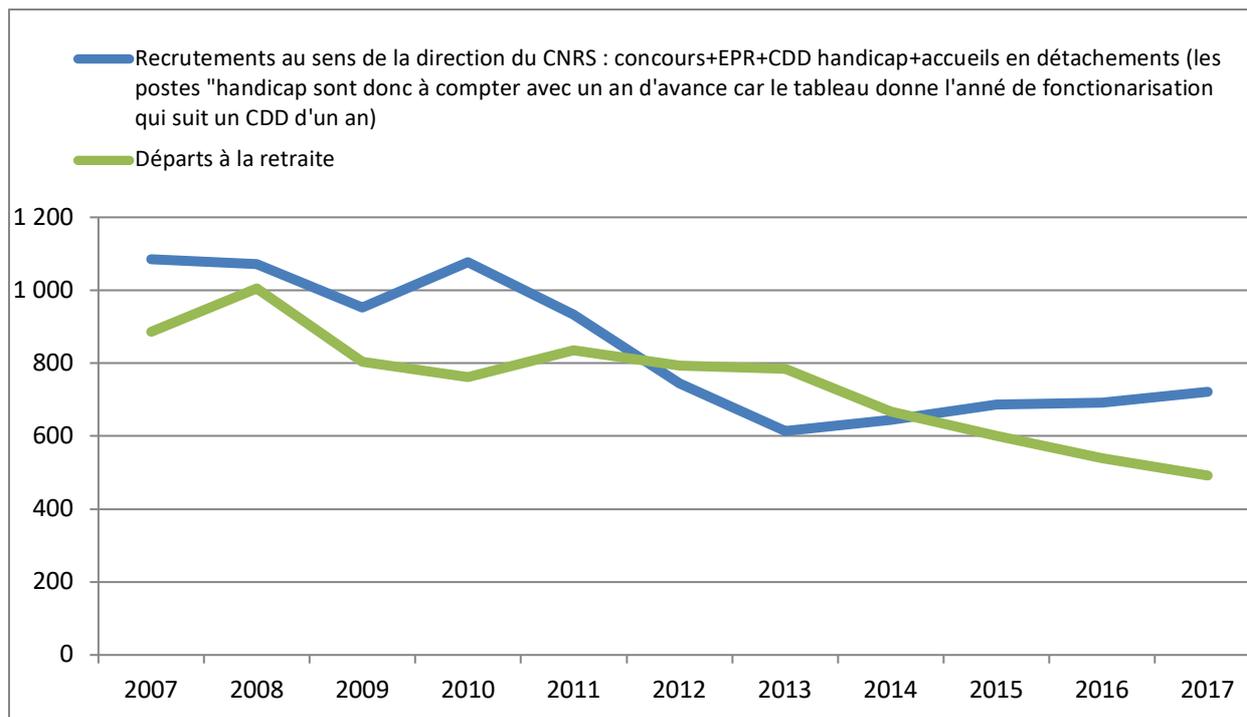
Premier constat, reconnu par la direction du CNRS : le nombre d'emploi total de fonctionnaires baisse. Ci-dessous les courbes des entrées et sorties. En moyenne sur la période, le CNRS a **perdu 111 emplois par an** et plus précisément **1.338 emplois en 12 ans**. D'autres chiffres en équivalent temps plein travaillé (ETPT) donneront d'autres valeurs, mais la tendance est celle-ci en grande partie du fait de la baisse brutale des recrutements entre 2011 et 2013. Malgré une modeste hausse des entrées en 2014-2015 et une baisse continue des départs, l'écart demeure (60 départs de plus que les arrivées en 2018). A noter que dans le même temps les emplois en CDD sur dotation d'état ont suivi une courbe similaire passant de plus de 2400 à 600 en 2019 (chiffres fournis par Antoine Petit).



## Recrutements et retraites au sens du CNRS

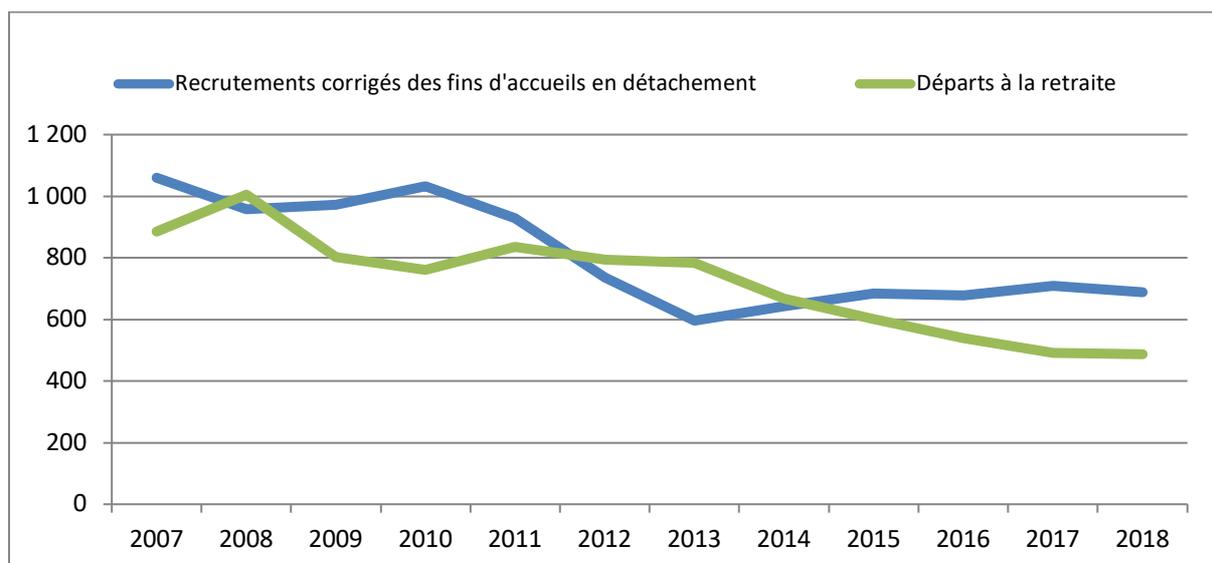
Lors des présentations que fait la direction du CNRS au conseil scientifique (du moins c'était le cas jusqu'en 2014), les recrutements sont comptabilisés de la manière suivante : « addition des postes aux concours, des examens professionnels réservés, des postes CDD handicap et des entrées en détachement ». Première difficulté : les chiffres à notre disposition donnent les intégrations de personnels handicapés suite à CDD, soit l'année d'après le recrutement effectif au sens de la définition ci-dessus. Pour corriger ce décalage d'un an il faut utiliser les chiffres d'intégration de l'année suivante ce qui explique que dans le graphique ci-dessous nous nous arrêtons à l'année 2017.

Avec cette façon de compter, le CNRS fait mieux que renouveler les départs à la retraite (en moyenne **+96 emplois en plus par an** sur la période).



### Recrutements et retraites au sens du CNRS, version amendée

De façon à travailler sur une échelle de temps un peu plus longue, le graphique suivant compte les postes handicap non plus pour l'année de recrutement contractuel en CDD mais pour l'année d'intégration dans les corps de fonctionnaires. L'autre modification apportée est de soustraire aux recrutements les fins d'accueil en détachement. Il n'est pas question de remettre en cause le travail de personnels détachés d'autres corps de la fonction publique au CNRS. Cependant c'est le solde entre les accueils et les fins d'accueils qui constitue un chiffre pertinent pour parler de « recrutement ».



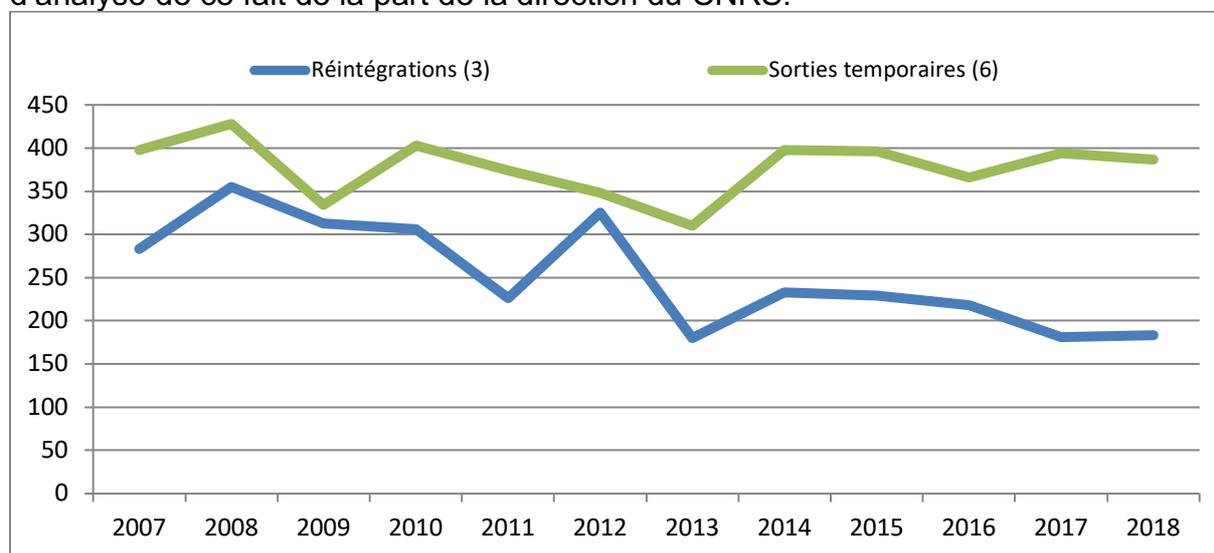
Ce calcul indique que le solde entre recrutements et départs à la retraite n'est plus que de **+75 par an** en moyenne. Si l'écart entre recrutements et départs indique une forte baisse des emplois en 2013 (près de 200 postes) l'écart est presque annulé en

2014 et redevient positif depuis 2015. C'est en grande partie du fait de la baisse des départs.

A ce stade on constate un hiatus entre une perte globale d'emploi (-111 en moyenne par an) et des recrutements supérieurs aux départs à la retraite (+96 en moyenne par an selon le calcul officiel). Une explication naïve serait qu'en moyenne 207 personnes quittent le CNRS tous les ans avant d'atteindre la retraite.

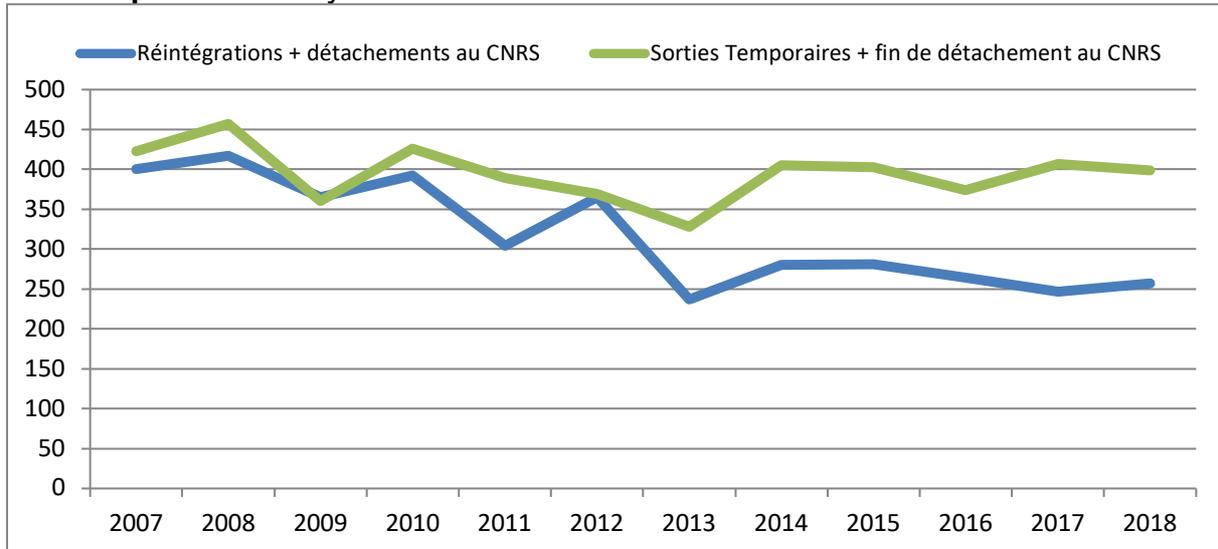
## Entrées et sorties temporaires

Une partie de l'explication se trouve être dans l'écart entre sorties temporaires (mises à disposition, détachements, disponibilités, congés parentaux) et réintégrations (suite à sortie temporaire). L'écart est de **125 sorties de plus** que les entrées, par an, en moyenne. Il serait intéressant de comprendre cet écart non négligeable et qui s'accroît. A ce jour, le rédacteur de ce document n'a pas entendu d'analyse de ce fait de la part de la direction du CNRS.



Pour aller plus loin dans l'analyse de ces chiffres il convient de tenir compte également des personnels entrant au CNRS par détachement et la fin de ces détachements. C'est à dire la réciproque. Dans ce cas les entrées sorties se rééquilibrent partiellement. L'écart n'est plus que de **78 sorties de plus que les**

**entrées par an en moyenne.**



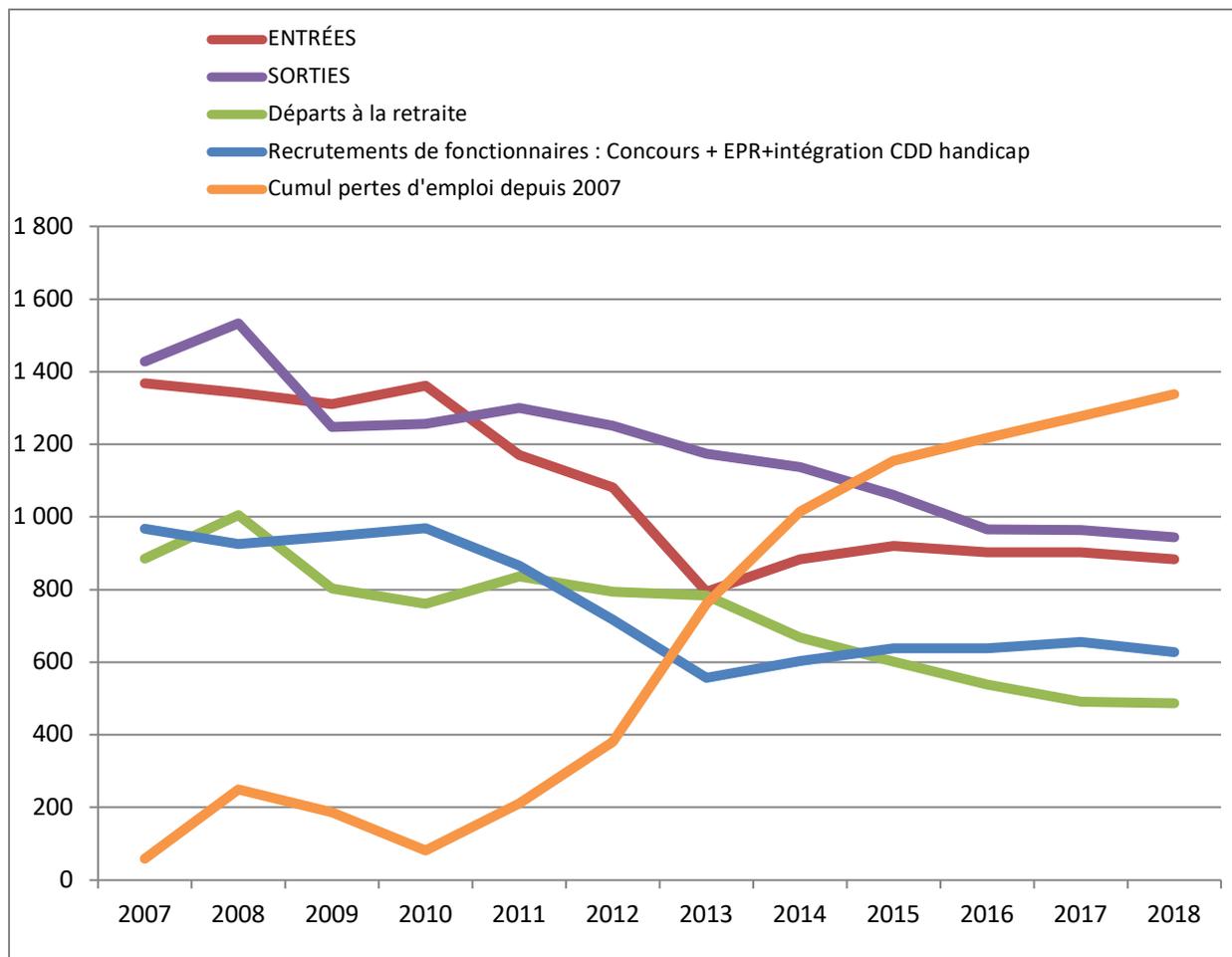
### Sorties définitives

Les sorties dites définitives autres que départs à la retraite sont dans l'ordre d'importance : les décès (35 en moyenne par an), les nominations dans d'autres organismes (17 en moyenne par an), les démissions (16 en moyenne par an), puis les abandons de poste, licenciements, déchéance des droits (négligeables).

Globalement cela correspond à **75 départs par an** en moyenne avec relativement peu de fluctuations.

### Résumé à ce stade

On constate que le décompte des détachements entrants et sortants rend la lecture des chiffres complexe et ambiguë. Ci-dessous nous proposons donc de comparer les recrutements de fonctionnaires du CNRS aux départs à la retraite (chiffres à peu près égaux en moyenne) et de mettre ces chiffres au regard des flux globaux.

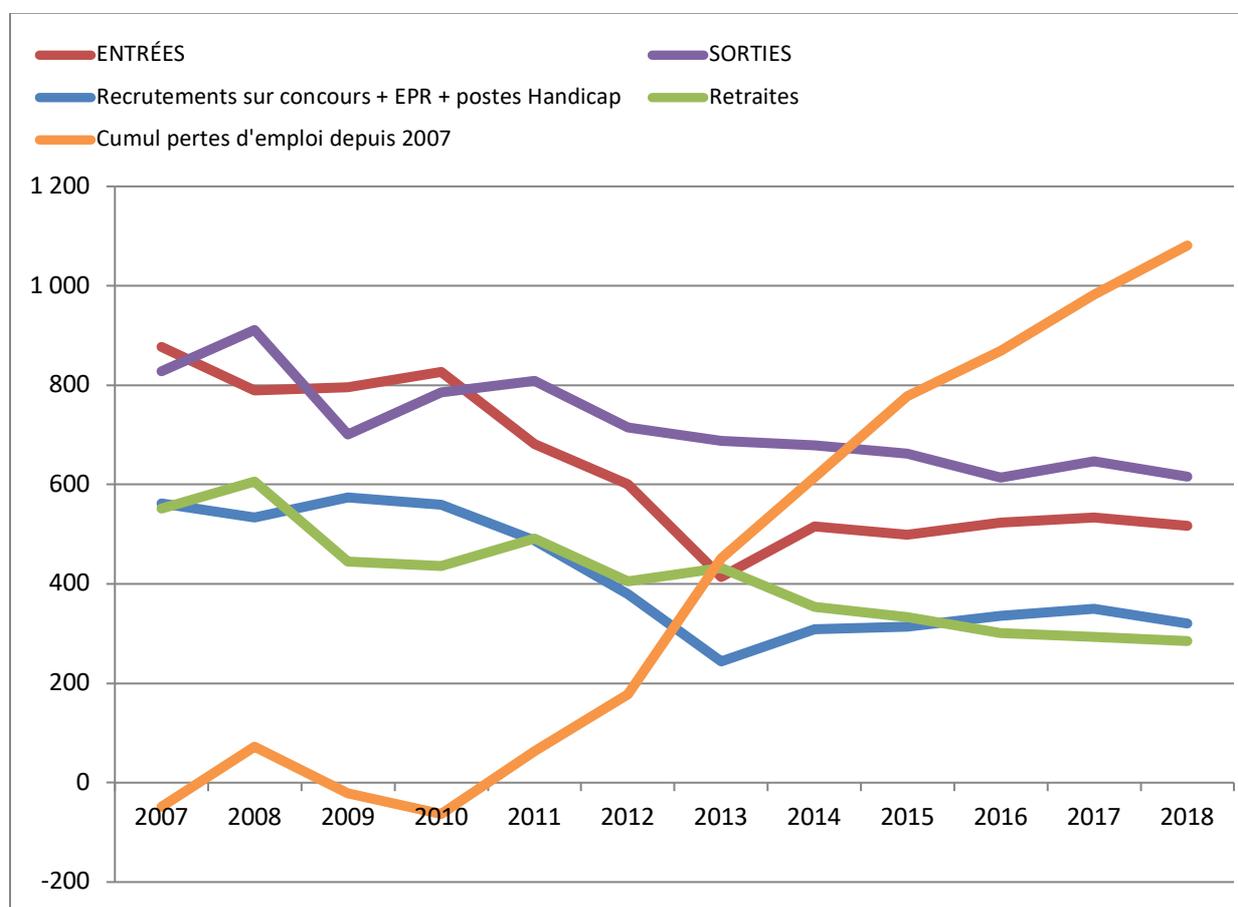


Hormis de légères améliorations de la situation en 2010 puis une modification de la pente de la courbe des cumuls de perte d'emploi en 2014 (on peut supposer que ce n'est pas sans lien avec les mouvements pour l'emploi scientifique de 2009 et 2013), la tendance sur les recrutements est à la baisse, baisse bien plus importante que celle des départs, et qui a commencé plus tôt. On passe d'une moyenne de recrutements supérieure à 900, à une moyenne de 600. Ce chiffre tomberait à 560 pour les 5 années qui vont venir, du moins c'est ce que prévoit le président du CNRS. Si en moyenne la règle du remplacement des départs à la retraite n'est pas invalidée, c'est semble-t-il en jouant sur une forte réduction des autres emplois, politique qui ne saurait perdurer. En interpolant, si la situation moyenne des 11 dernières années se maintient sur 30 ans, on peut supposer que l'on va vers un CNRS réduit globalement d'un tiers de ses emplois.

La France comme tous les pays européens s'est engagée à l'orée du XXIème à augmenter son effort de recherche pour passer d'à peine plus de 2% à 3% du PIB, et passer l'effort public de recherche de moins de 0,8% à 1% du PIB. Avec l'urgence climatique et écologique cet objectif n'est sans doute même pas à la hauteur des enjeux actuels. Augmenter l'effort de recherche passe par l'augmentation du nombre de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens dévoués à cette activité. Or dans le même temps se sont 1.338 emplois de titulaire qui ont été supprimés dans le plus grand et plus productif des organismes de recherche Français.

## Chiffres d'emploi ingénieurs et techniciens

**En moyenne l'emploi IT a reculé de 90 postes par an.** La comparaison entre départs à la retraite et recrutements sur postes de fonctionnaires du CNRS est équilibrée : différence de +3 postes par an en moyenne sur la période. La courbe du cumul des pertes d'emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 montre qu'il y a eu une politique constante de réduction de l'emploi IT à compter de 2011. Aucune inflexion de cette politique n'est à ce jour observée. Les effets sont par contre reconnus par les personnels des directions du CNRS : charges de travail accrues et conditions de travail dégradées pour les IT, mais aussi pour les chercheurs. Les 310 recrutements IT en 2018, 2019 et annoncés pour durer (à comparer avec 305 en 2017), ne fait qu'entériner les tendances des dernières années.



## Chiffres d'emploi chercheur

Les mêmes tendances se retrouvent pour l'emploi chercheur. La perte d'emploi est cependant moins forte que pour l'emploi IT et est en partie compensée depuis 2014. **L'emploi de chercheurs a baissé de 21 postes par an en moyenne.** Entre 2012 et 2014 le nombre de recrutements de chercheurs est inférieur au nombre de départs à la retraite. La situation s'est inversée en 2015 avec même un nombre d'entrées supérieur à celui des sorties. En moyenne sur la période, on mesure 35 créations de postes par an en comparaison des départs à la retraite, ce qui est principalement dû aux années 2010 et 2015-2018, années qui suivaient des fortes mobilisations des chercheurs en 2009 et 2013-2014 (qui ont conduit à un engagement de maintenir un plancher de 300 recrutements de chercheurs). Il n'en reste pas moins qu'en cumulé le CNRS a perdu presque une année d'entrées (toutes raisons cumulées) et la légère résorption du solde cumulé observée ces quatre dernières années devrait être prolongée pour au moins 6 ans pour compenser les pertes passées.

